

RECYCLAGE DES MOYENS DE CONTRÔLE



ACTIMESURE est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (NF ISO 26000). Elle est labélisée LUCIE depuis 2016.



Vos moyens sont en fin de vie ?

- Ils prennent de la place dans vos ateliers ?
- Ils vous coûtent de l'argent ?
- Vous souhaitez vous inscrire dans une démarche environnementale ?

ACTIMESURE vous propose la solution !

- La reprise sur site de vos moyens de contrôle obsolètes (produits par nos soins ou par nos confrères)
- Le déplacement à nos frais
- L'envoi d'une attestation du taux de recyclage



La durée de vie moyenne d'un moyen de contrôle est de 4 ans

ENLÈVEMENT
TRANSPORT



DÉMONTAGE



TRIAGE



REVALORISATION
DES FOURNITURES



RECYCLAGE DES
MATIÈRES



ATTESTATION DU
TAUX DE
RECYCLAGE



Les + Actimesure :

- Coût Zéro
- Libération de place pour votre production
- Un engagement pour l'environnement
- Permet l'emploi de travailleurs handicapés

